

Les pauvres toujours plus pauvres...

L'étude de l'Insee « Les niveaux de vie en 2009 » confirme, s'il en était besoin, le développement considérable des inégalités sociales en France. Cette étude constate que la crise a été un accélérateur de ce phénomène déjà ancien. L'Insee indique en effet que « le contexte de crise économique se répercute sur l'ensemble des ménages, mais ce sont les plus modestes qui sont les plus touchés ». Non seulement le niveau de vie des 10 % des personnes les plus modestes n'augmente pas, mais il régresse de 1,1 % par rapport à 2008. Conséquence de cet état de fait : le taux de pauvreté augmente de 0,5 point en un an et 13,5 % de la population, soit 8,2 millions de personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté (954 euros par mois). Mais cette baisse de niveau de vie ne touche pas seulement les plus pauvres. Elle affecte aussi une grande partie de la population puisque, certes de façon moindre, les trois déciles suivants sont aussi concernés. Ce sont donc les 40 % des personnes ayant le revenu le moins élevé qui voient ce dernier baisser en 2009. A l'inverse, l'Insee souligne que pour les 10 % les plus aisés le niveau de vie augmente de 0,7 % par rapport à 2008.

Ce développement des inégalités sociales est fondamentalement dû à un partage de plus en plus inégalitaire de la richesse produite. La part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est aujourd'hui à un niveau historiquement bas, inférieur d'environ 9 points par rapport à son plus haut niveau de 1982 et de 5 points par rapport à ce qu'elle était pendant les « 30 glorieuses ». A cette baisse de la part des salaires correspond un bond considérable des profits distribués par les entreprises à leurs actionnaires. Ceux-ci représentaient 12 % de la masse salariale en 2009 contre 4 % en 1980. De plus, une fiscalité particulièrement injuste favorise les revenus du patrimoine. Ceux-ci ont donc explosé. Selon une autre étude de l'Insee « alors que les revenus d'activité n'ont progressé que de 11 % entre 2004 et 2007, les revenus du patrimoine et les revenus exceptionnels ont connu des progressions beaucoup plus fortes (46 % pour les revenus du patrimoine, 55 % pour les revenus exceptionnels) ».

Alors que le gouvernement impose une politique d'austérité, cette tendance lourde à la croissance des inégalités sociales ne peut que se renforcer. La domination de la finance sur l'ensemble de la société trouve son aboutissement dans le développement de la rente. Pour l'Union syndicale Solidaires, c'est un nouveau cap économique et social qu'il faut aujourd'hui imposer. Contre l'austérité et la domination des marchés financiers, il faut un nouveau partage de la richesse produite. Aux salarié-es, avec les chômeurs/euses et les retraité-es de l'imposer par leurs mobilisations !

Le 30 août 2011